



Renouvellement de CCD au même poste salaire moins important

Par **margritte**, le **06/05/2013 à 17:57**

[fluo]bonjour[/fluo]
je viens de signer mon énième CCD dans la même entreprise, mais à présent ils me classent en dessous au niveau salaire. alors que j'ai le même poste. ont-ils le droit?
merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **06/05/2013 à 19:01**

bonjour,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **moisse**, le **06/05/2013 à 19:12**

Bonjour,
Le nième CDD porte interrogation sur son sens exact.
On peut enchaîner les CDD, par exemple avec le motif de plusieurs remplacements successifs, mais en général le nombre doit rester peu élevé sous peine de courir un risque de requalification.

Par **pepelle2**, le **07/05/2013 à 11:44**

Comment l'entreprise justifie t'elle la baisse de salaire ?